



Bègles, le 2 juin 2020

Objet : Mesures de déconfinement

Amicale laïque : Salle Jean Chauvin

**Outil mis à disposition sur le lieu et action de l'amicale :**

Savon, gel hydroalcoolique, produit désinfectant, sopalin, gant, sacs poubelle 10L, produit pour le sol, matériel de nettoyage, masque réutilisable ou à usage unique.

Un nettoyage complet de la salle sera effectué 2 fois par semaine par l'amicale laïque.

**Obligation pour tous les utilisateurs :**

Ne pas dépasser 10 personnes dans la salle.

Respect des gestes barrières et des gestes spécifiques par l'amicale et la section.

Port du masque obligatoire.

Nettoyage obligatoire des mains à l'arrivée.

Le petit électroménager et les ustensiles de cuisine pourront être utilisés par les adhérents sous réserve de les nettoyer et désinfecter à la fin de la séance.

**En fin activité :**

Nettoyage de toutes les poignées de porte, de la cuisine, de la rambarde de danse, des interrupteurs de lumière, des prises, des tables, chaises, des désertes et de toute les surfaces utiliser.

Jeter le sac poubelle contenant tous les déchets de la section et plus particulièrement le matériel ayant été utilisé pour la désinfection de la salle.

Nettoyage et désinfection des évier et lavabo si utiliser obligatoire, si doute obligatoire.

Désinfection du sol à chaque fin de séance sera réalisée par les adhérents de la section.

Nettoyage des toilettes après chaque utilisation.

Remplir et signer la checklist & feuille de présence

N'hésitez pas à faire remonter toutes mesures supplémentaires que vous jugerez utiles, à votre responsable de section ou au membre du bureau de l'amicale. Nous ferons régulièrement le point sur l'application de ces règles, des améliorations nécessaires et de la nécessité de les modifier au regard des évolution de des recommandations nationales en vue de permettre la pratique des activités le plus sereinement possible.

## Bureau de l'amicale

### **Outil mis à disposition sur le lieu :**

Savon, gel hydroalcoolique, produit désinfectant, sopalin, gant, sacs poubelle 10L, produit pour le sol, matériel de nettoyage, masque réutilisable ou à usage unique.

### **Obligation pour tous les utilisateurs :**

A l'arriver sur le site : respect des gestes barrières

Respect des règles spécifiques mise en place par le bureau de l'amicale.

### **En fin activité :**

Nettoyage de toutes les poignées de porte, des bureaux, chaises, des combinés téléphoniques et de toutes les surfaces utilisées.

Jeter le sac poubelle contenant tous les déchets de la section et plus particulièrement le matériel ayant été utilisé pour la désinfection de la salle.

Désinfection sol à chaque fin d'utilisation.

Remplir et signer la checklist & feuille de présence

N'hésitez pas à faire remonter toutes mesures supplémentaires que vous jugerez utiles, à votre responsable de section ou au membre du bureau de l'amicale. Nous ferons régulièrement le point sur l'application de ces règles, des améliorations nécessaires et de la nécessité de les modifier au regard des évolutions de des recommandations nationales en vue de permettre la pratique des activités le plus sereinement possible.

## Section couture « espace Jean Chauvin »

### **Outil mis à disposition sur le lieu :**

Savon, gel hydroalcoolique, produit désinfectant, sopalin, gant, sac poubelle 10L, produit pour le sol, matériel de nettoyage, masque réutilisable ou à usage unique.

**Date de reprise :** 30/05/2020 (cours samedi)

Condition de reprise :

### **Obligation pour tous les utilisateurs :**

A l'arrivée sur le site : respect des gestes barrière et les règles spécifiques mise en place par le responsable et le bureau de l'amicale.

Port de la visière pour l'animateur si distanciation sociale impossible à respecter.

1 table pour chaque participant (espace de 4m<sup>2</sup>).

Lors de l'utilisation du matériel de la section, il devra être désinfecté au début de la séance, après chaque utilisation et à la fin de la séance (fer, table à repasser, machine à coudre, surjeteuse, règles, équerre...)

### **En fin activité :**

Appliquer les recommandations prévues pour l'espace Jean Chauvin.

Désinfection de tous les outils utiliser au cours de l'activité.

Remplir et signer la checklist & feuille de présence

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes mesures supplémentaires que vous jugerai utile, à votre responsable de section ou au membre du bureau de l'amicale. Nous ferons régulièrement le point sur l'application de ces règles, des améliorations nécessaires et de la nécessité de les modifier au regard des évolution de des recommandations nationale en vue de permettre la pratique des activités le plus sereinement possible.

**Les règles à respecter :**

Pratique du sport en individuel et en extérieur uniquement.

Le nombre de personnes présentes sur le terrain ne devra pas dépasser 10.

Les archers devront être 1 par cible et tirer avec leur propre matériel

Pour les archers n'ayant pas leur matériel un prêt sera effectué contre un chèque de caution et la signature du formulaire de prêt. L'arc et les flèches seront désinfectés avant la remise à l'archer.

Chaque archer recevra les blasons et clous nécessaires à sa pratique et les gardera.

Chaque archer réservera son passage sur le terrain via un lien Doodle : traçabilité

**Sur le terrain de tir :**

Il sera mis à disposition sur le lieu : du gel hydroalcoolique, produit désinfectant, sopalin, gants, sacs poubelles 10L, masques réutilisables ou à usage unique.

Afficher les gestes barrières généraux et ceux spécifiques à notre activité.

Mise en place d'un registre de présence et d'une Check-liste pour permettre le suivi du nettoyage en fin de séance.

**Obligation pour tous les utilisateurs :**

A l'arrivée sur le site : respect des gestes barrières.

Arrivée sur l'aire de tir au plus tôt 5mn avant mon créneau d'entraînement.

Seuls les membres du club sont autorisés. Pas d'accompagnateur pendant la durée de la séance, excepté pour les mineurs et personnes en situation de handicap.

Port du masque obligatoire durant la phase d'ouverture, fermeture du site, d'installation et de démontage du matériel.

**Pendant l'activité :**

Remplir le registre de présence avec son stylo personnel.

Nettoyage des mains avant et après l'installation des cibles, chaque archer installe sa cible, si ceci est impossible à cause du poids ou de la taille respect des gestes barrières lors de l'installation à deux.

Respecter les règles spécifiques de la section mise en place par le responsable et le bureau de l'amicale.

**En fin activité :**

Nettoyage de tout le matériel utilisé (chevalet, cible...) avant rangement

Nettoyage des poignées de portes, cadenas ...etc

Jeter le sac poubelle contenant tous les déchets de la section et plus particulièrement le matériel ayant été utilisé pour la désinfection.

Remplir et signer la checklist & feuille de présence

La section s'engage à faire respecter ces règles aussi longtemps que nécessaire, mais aussi à se réunir pour les ajuster au besoin suivant les recommandations émanant du ministère des sports, de la ville, des fédérations et de l'amicale laïque.

Remplir et signer la checklist & feuille de présence

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes mesures supplémentaires que vous jugerai utile, à votre responsable de section ou au membre du bureau de l'amicale. Nous ferons régulièrement le point sur l'application de ces règles, des améliorations nécessaires et de la nécessité de les modifier au regard des évolutions des recommandations nationales et ainsi permettre la pratique des activités le plus sereinement possible.

## Section APB Salle « rue de Lauriol »

Comme l'a indiqué Jacques Avignon, Président de l'Amicale laïque dans une précédente communication : « Toutes les reprises d'activité en présentiel sont soumises au respect strict de toutes les mesures sanitaires en vigueur dont la distanciation sociale (9p + 1 prof max).

Les matériels nécessaires (gel hydroalcoolique, désinfectant, gant, chacun son masque.) seront mis à disposition dans les locaux de l'Amicale Laïque Begles (APB & Jean Salle Chauvin -15 rue Eloi), en revanche, la participation aux cours reste sous la pleine et entière responsabilité des adhérent(e)s et/ou de leurs parents ».

La salle de cours de l'APB est aménagée en fonction des normes en vigueur.

Les tables sont disposées pour accueillir 6 participants

Un deuxième siège est prévu à chaque emplacement afin d'y poser ses vêtements ou affaires personnelles.

Les chevalets (pour acrylique et le pastel) et les planches (pastel) sont placés à proximité de chaque place afin de limiter la circulation et les croisements dans la salle.

La salle sera aérée régulièrement.

Les emplacements seront désinfectés ainsi que les poignées de portes.

Les objets habituellement partagés sont inaccessibles (matériel, règles, tasses, verres, pots à eau etc.).

L'accès au bureau est réservé à l'enseignant, uniquement. Les documents ou livres seront à demander à l'intervenant.

Pour les aquarellistes, Pascal donnera les planches à chacun en début de cours. Dans la mesure du possible il est conseillé d'emporter son travail chez soi après chaque cours.

La cafetière et la bouilloire ne seront utilisées que par une personne qui se chargera de servir les autres.

Merci de bien vouloir :

Eviter les regroupements devant la porte de l'atelier avant d'entrer

Porter un masque

Respecter les « mesures barrières » rappelés dans le contenu des affichettes prévues à cet effet.

Avoir son propre matériel de cours, pots pour l'eau, essuie main, tasses, gourde etc.

Utiliser les lavabos un par un.

Respecter les distances en circulant dans la salle.

Nettoyer les tables à la fin du cours. La désinfection qui suivra sera effectuée par les intervenants (tables, poignées de portes, interrupteurs, combiné(s) téléphoniques(s), etc.).

Nous avons fait le choix de proposer la reprise de nos activités avant la rentrée de septembre.

Nous sommes conscients des contraintes qu'impliquent les mesures sanitaires en vigueur et nous faisons le vœu qu'elles nous permettent de reprendre bien vite dans les conditions et les rythmes « d'avant ». Merci à vous d'avoir répondu « oui » à notre proposition.

## Check liste de désinfection et feuille de présence

Point à vérifier	Fait
Poignée de porte	
Poigné de la cuisine	
Interrupteurs	
Prises	
Lavabo	
Evier	
Sol	
Tables	
Chaises	
Barre de danse	
Autre surface	
Sac poubelle sortie	
Mesures spécifiques à la section	
Approvisionnement suffisant pour la section suivante (en cas de manque le faire remonter à la secrétaire générale)	

NOM	PRENOM	PRES	ABS


Remplie par  
Responsable de section  
Intervenant  
Adhérent

  
  

Signature  
Le / /2020



bien amicalistement

Jacques AVIGNON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JA' followed by a stylized flourish that extends to the right and then loops back down.

Président de l'Amicale Laïque